

LA POTERIE MEDIEVALE SAINTONGEASE

Ce n'est que très tardivement que les archéologues se sont penchés sur la poterie saintongaise en général et la médiévale en particulier. Au siècle dernier, seules les pièces à caractère artistique de la Renaissance paraissaient dignes de retenir l'attention des érudits qui auraient cru déchoir en étudiant la poterie commune. A cet égard, il est curieux de constater avec quel dédain des « antiquaires » qui recherchaient, près de Saintes, un four de Bernard Palissy exprimèrent leur déception devant les grossiers moulages qu'ils rencontrèrent et dont ils ne soupçonnèrent par la haute antiquité (1).

Cependant, au début de ce siècle, un érudit saintais, Ch. Dangibaud, devait mettre l'accent sur les caractères de la poterie saintongaise vernissée dont il faisait remonter la fabrication au moyen âge (2). Plus récemment, M. Clouet devait apporter des précisions (3). Enfin, depuis quelques années, les recherches archéologiques ont mis à la disposition des céramologues un matériel assez varié venant compléter les collections anciennes déposées dans les musées. En Aunis, des chantiers de fouilles sont en activité et, en Saintonge, M. Mayes (4) a effectué en 1967 une campagne de fouille sur un four aux Ouillères de la Chapelle-des-Pots. Il y a trois ans, la découverte d'un amas important de poteries gisant dans le lit de la Charente et dont l'éventail chronologique s'étend du XII^e au XVII^e siècle, suscitait un regain d'intérêt pour la céramique saintongaise (5). Cette découverte se situe au lieu dit Port-Berteau, à 4 km en aval de Saintes et à faible distance de la Chapelle-des-Pots. Il y a tout lieu de penser que Port-Berteau était un port fluvial où s'embarquait la poterie de cette région.

Les données de l'histoire En Aunis et Saintonge l'histoire du moyen âge souffre d'une carence de documents. Confirmant la découverte de Port-Berteau, un document de 1300 (6) nous révèle que la Charente servait au transport de la céramique. Un droit de péage sur tous les navires passant en charge sous les murs du château de Rochefort était perçu. Il était d'un pot pour toute charge de pots. Au XIV^e siècle, les registres de l'échevinage de Saint-Jean-d'Angély nous mettent en contact étroit avec le peuple d'une petite ville par maints détails de la vie courante. On y relève, par exemple, de nombreux inventaires ; mais, dans le mobilier, la vaisselle d'étain et les récipients de cuivre sont seuls mentionnés (7). Nous sommes conduits aux mêmes observations touchant l'inventaire du mobilier du château de Rochefort au XV^e siècle. Un autre historien, B. Fillon (8) rapporte qu'en Poitou, au XIV^e siècle, il y avait des déclarations de potiers à leurs seigneurs. Une déclaration précisait : « les déclarants potiers doivent, en outre, sur tous les vases qu'ils font excédant le prix de 3 sols, mettre les armes du seigneur à peine de 10 sols ».

(1) DURET, Rapport, *Recueil de la Com. des Arts et Monuments de la Charente Inférieure*, t. VIII, p. 336.

(2) Ch. DANGIBAUD, Terres vernissées saintongaises, *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. XXXI, 2^e livraison, 1911.

(3) M. CLOUET, La céramique des Ouillères de la Chapelle des Pots au moyen âge, *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, nouvelle série, 6^e livraison, p. 18, 1952.

(4) MAYES, *Les fouilles de la Chapelle des Pots* (rapport préliminaire), 18 pages dact., 1967.

(5) La collection des poteries tirées de la Charente a été remise en dépôt au musée de la Société de Géographie de Rochefort.

(6) Théodore DE BLOIS, *Histoire de Rochefort*, 1733, p. 20.

(7) Registres de l'échevinage de Saint-Jean-d'Angély, *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, t. XXIV et XXVI.

(8) Benjamin FILLON, *L'Art de la terre chez les Poitevins*, P. Rabuchon, Fontenay-le-Comte, 1864.

Les centres de production Nos connaissances sur les centres de production de poteries médiévales saintongeaises reposent davantage sur des présomptions que sur des certitudes. Ch. Dangibaud (9) a dressé une liste des centres de potiers de Saintonge. Ce sont : Ecoyeux, Courbiac, Vénérand, La Clotte, Le Petit Niort, Soumeyrac, La Chapelle-des-Pots et Brizambourg. Selon cet auteur, les plus anciens vestiges de céramique seraient des carreaux vernissés qu'il date du xiii^e siècle. Cette liste a été dressée sans distinguer la période d'activité de chaque centre, la plupart datent du xviii^e siècle. Pour la poterie médiévale, on ne peut guère retenir, dans la liste ci-dessus, que celui de La Chapelle-des-Pots et vraisemblablement ceux de Brizambourg et d'Ecoyeux. D'autres fours devaient cependant fonctionner au moyen âge. Dans les registres de l'échevinage de Saint-Jean-d'Angély (10) on relève, parmi les patronymes, des « ouillers », probablement des fabricants d'« ouilles », grands vases de terre pour la lessive ou les salaisons. Au lieu-dit les Houillères (11), dans la commune du Breuil-Magné, près de Rochefort, des tessons de céramique blanche, parfois recouverte d'une fine glaçure à peine teintée de vert, ont été observés dans un champ, en telle quantité qu'on est conduit à admettre qu'on se trouve en présence des restes d'un dépotoir. Même remarque à Echillais, dans un bois, où l'on a recueilli de nombreux tessons dont les décors et les vernis rappellent les productions de La Chapelle-des-Pots. Enfin, à la Gripperie, non loin du chevet de l'église de Saint-Symphorien, un dépotoir, au pied d'un coteau, a livré des tessons de vases globuleux dont les caractères font remonter la datation au x^e siècle.

Aire de diffusion Pour tenter de tracer les limites de l'aire d'expansion de la poterie médiévale saintongeaise, force est de ne retenir que les productions ayant des caractères spécifiques. Tel est le cas pour les vases balustres vernis vert et les vases polychromes décorés avec des oiseaux, des écus, etc., dont l'appartenance à la Saintonge et plus précisément au centre des Ouillères, près de La Chapelle-des-Pots, ne peut être mise en doute. Il n'en est pas de même des pégaus, des urnes et autres poteries qui ne présentent pas des caractères typiquement saintongeais et suffisamment marqués pour permettre de les différencier des produits des régions voisines.

En ce qui concerne les vases balustres et les vases polychromes, G.C. Dunning (12), en 1968, a dressé deux cartes de répartition qui se superposent. C'est au sud de l'Angleterre que se concentrent les découvertes les plus nombreuses. On en a recueilli aussi en Ecosse, Irlande, Hollande, Suède et Norvège, ainsi que dans les Iles anglo-normandes.

En France, des tessons ont été trouvés en divers endroits d'Aunis et de Saintonge. Quelques pièces sont exposées dans les musées de Cognac et d'Angoulême en Charente, de Niort dans les Deux-Sèvres, de Bergerac en Dordogne. Des fouilles récentes ont livré des tessons de vases balustres et polychromes en Charente-Maritime et en Charente (13).

Telle est, en l'état actuel de nos connaissances, l'aire de diffusion des poteries médiévales saintongeaises. Il y a lieu d'espérer, en raison du renouveau que connaît actuellement l'archéologie médiévale, que des découvertes futures permettront d'en mieux connaître les limites.

(9) Ch. DANGIBAUD, *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente Inférieure*, t. VII, 1883, p. 377.

(10) *Op. cit.*, t. XXIV, pp. 234 et 316, t. XXVI, p. 190.

(11) Dénombrement de Naintonge, l'an 1363 à 1367, Ms. n° 38, Bibl. mun. La Rochelle (Le seigneur des Houillères rend son aveu à la Châtellenie de Rochefort).

(12) G.C. DUNNING, *The trade in medieval pottery around the North sea, Rotterdam Papers*, 1968.

(13) A Merpins en Charente.

ETUDE TYPOLOGIQUE

Succédant aux céramiques paléochrétiennes et wisigothiques (14), aux décors très caractéristiques, celle du très haut moyen âge saintongeais, très rare et peu connue, n'a fait à ce jour l'objet d'aucune étude. Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible d'attribuer à une fabrication saintongeaise les urnes, pégaus et petits vases trouvés dans les sépultures : la diversité des pâtes et des décors semble indiquer des origines très diverses. Il est vrai que cette diversité peut tenir au caractère artisanal de la production à cette époque. Comme l'a souligné M^{lle} Marie Leenhardt, « il n'y a pas au moyen âge de grands centres industriels comparables à ceux qui produisaient la céramique sigillée à l'époque gallo-romaine (...), on constate souvent, suivant les régions, des variantes notables dans les formes comme dans les décors des poteries » (15). Il n'est pas interdit de penser que, même à l'intérieur du cadre limité de la Saintonge, de telles variantes se soient manifestées.

En l'absence de tout contexte archéologique, on ne peut dater les sépultures antérieures au x^e siècle. A propos du matériel qu'on y recueille, M. L. Maurin a écrit : « Contrairement à l'usage romain ou à l'usage barbare adopté dans les cimetières à sarcophages de la région seulement à partir des viii^e et ix^e siècles, et qui s'est perpétué tardivement, on constate qu'à Neuvicq on ne déposait pas de poterie à l'intérieur des sarcophages des v^e et vii^e siècles » (16). Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que certains vases médiévaux sont perforés de nombreux trous alors que les vases funéraires gallo-romains ne présentent, en général, qu'un trou rituel avec parfois le clou ayant servi à la perforation (17).

Le petit nombre de pégaus saintongeais ne justifie pas une tentative de classement comme l'ont essayé autrefois en Poitou, Chauvet (18) et, plus récemment, dans le Midi, J. Gourvest (19) et Sylvain Gagnière (20), et dans la région du Centre, J. Chapelot (21).

Ce n'est guère qu'à partir de la fin du xii^e siècle qu'il est possible de distinguer une poterie aux caractères saintongeais bien spécifiques. Successivement, les formes les plus typiques seront distinguées. Ce sont : les vases balustres, les vases polychromes et les mortiers. Les pégaus, urnes et autres vases, dont l'appartenance aux ateliers chapelains (22) et la datation ne sont pas toujours assurées, seront ensuite étudiés.

A. — LES VASES BALUSTRES

Ces vases sont remarquables par l'élégance de leur forme et la finesse de leur paroi, oscillant entre 2 et 3 mm d'épaisseur, qui leur confère une grande légèreté. Ils sont caractérisés par un profil harmonieux, sans col. La panse se raccorde à la base par un angle légèrement obtus (pl. I, n° 1). Sur quelques exemplaires, la base est soulignée par un quart de rond (pl. II, n° 2, et pl. XI,

(14) L. MAURIN, Cimetière mérovingien de Neuvicq, *Gallia*, t. XXVIII, 1970, fasc. 2, p. 113 et suiv.

(15) Marie LEENHARDT, *Code pour le classement et l'étude des poteries médiévales, N. et N.O. de l'Europe*, Caen, Centre de Recherches Archéologiques médiévales, 1969, p. 4, note 10.

(16) L. MAURIN, *op. cit.*

(17) Le pot (Pl. VIII, n° 6) est percé de 12 trous faits avec une lame.

(18) CHAUVET, Les anciens vases à bec, *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 1899, p. xci et suiv.

(19) J. GOURVEST, Eléments pour servir à l'étude de la céramique médiévale du Midi de la France, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 10, 1^{re} partie, 1961.

(20) Sylvain GAGNIÈRE, Les sépultures à inhumation du iii^e au xii^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône, Essai de chronologie typologique, *Cahiers Rhodaniens*, t. VII, 1960, pp. 33 à 71, 34 fig.

(21) J. CHAPELOT, Chronique d'archéologie médiévale. III, poterie funéraire, *Revue archéologique du Centre*, n° 33, 1970, pp. 12 à 16.

(22) Chapelains = de l'atelier de la Chapelle-des-Pots.

n° 4). Le bord est plat, avec une cannelure labiale plus ou moins marquée ; le bec ne résulte pas d'une déformation de la lèvre : il a été surajouté en respectant le bord et communique avec l'intérieur du vase par un trou percé en haut de la panse. Dépassant le niveau du bord, le bec est gros, légèrement convexe, aussi bien sur le côté qu'en haut. L'anse rubanée s'attache à la lèvre et descend sur le haut de la panse. Elle présente à l'extérieur des renflements longitudinaux sur les bords ; parfois un troisième renflement au centre sépare deux cannelures. Si la grande majorité des vases atteignent ou dépassent 30 cm de hauteur sur 11 cm de diamètre à l'ouverture, on en connaît d'autres de dimensions inférieures. La panse est ornée de bandes alternées de fines cannelures faites au peigne sur le tour avant la fixation de l'anse et du bec. Une fine glaçure verte, ponctuée de vert sombre, avec quelques taches jaunâtres, les recouvre à l'extérieur. Les fouilles des Chateliers (Île de Ré) et du Breuil-Bertin (commune d'Usseau) ont livré quelques exemplaires avec faces humaines moulées et appliquées de chaque côté du bec (pl. XII, n° 5 à 8) ; d'autres vases en comportaient quatre. Parfois très frustes, ces moulages apparaissent comme de simples protubérances où l'on ne distingue pas toujours les traits d'un visage.

K.J. Barton, dans une étude (23) à propos des vases balustres exposés au Musée de Cognac, a écrit qu'aucun tesson de cette sorte n'avait été trouvé aux Ouillères et qu'aucun exemplaire ne se trouvait dans les collections du Musée de Saintes. Malgré certaines affinités avec les produits de La Chapelle-des-Pots, il suggérerait que ce type de vase aurait pu sortir d'ateliers de la région de Cognac. La découverte de Port-Berteau et les trouvailles faites sur les chantiers de fouilles d'Aunis sont de nature à lever tous les doutes à ce sujet.

B. — LES VASES POLYCHROMES

Il y a lieu de distinguer deux formes : l'une, identique aux vases balustres, et l'autre qui se distingue par la présence d'un col. Il arrive que le col très court est à peine discernable, mais, dans certains cas, le col cylindrique, bien marqué, occupe le tiers de la hauteur du vase et tombe sur une panse sphérique (pl. XIII, n° 8, et pl. XI, n° 4). Les bases sont légèrement évasées et se raccordent à la panse par une courbe concave plus ou moins accentuée, comme on peut l'observer sur les exemplaires exposés au Musée d'Angoulême (pl. XI, n° 2) et sur un vase du Musée de Saintes (Pl. IV, n° 1). Un vase trouvé à Port-Berteau présente un quart de rond soulignant la base (pl. XI, n° 4). Il y a de nombreuses variantes entre ces deux types, mais, par ailleurs, le bec ponté est de règle ainsi que l'anse plate. Notons cependant qu'un des vases d'Angoulême a le bord arrondi : c'est là l'unique exemple signalé à ce jour.

Les décors. — Ils se composent de peintures appliquées au pinceau en vert et jaune, un trait brun soulignant les contours. L'ensemble est recouvert d'une glaçure plombifère transparente très brillante qui confère à la surface des vases non décorés une teinte jaune très pâle. Parmi les décors les plus fréquents on distingue :

a) Les oiseaux. — C'est un dessin naïf très stylisé. L'œil est marqué par un grand cercle pointé ; deux pattes pendent maladroitement sur le devant du corps ; les ailes ne sont pas esquissées (Pl. XI, n° 3, et pl. XIII, n° 7). Chaque cruche comporte deux oiseaux peints symétriquement, la tête tournée vers le bec du vase. Ils sont généralement accompagnés d'autres motifs plus petits : des écus et des trèfles.

K.J. Barton (24) a signalé des vases décorés d'oiseaux dans le Kent, à Scarborough, Bristol, Londres et en maints endroits du sud de l'Angleterre. Il ajoute qu'à sa connaissance on n'a pas trouvé de tels décors en Saintonge et

(23) K.J. BARTON, The medieval pottery of Saintonge, *The archaeological journal*, t. CXX, 1964.

(24) K.J. BARTON, *op. cit.*

suggère deux hypothèses pour expliquer cette carence : ou bien ces décors ne sont pas originaires de la Saintonge, ou bien les potiers chapelains n'utilisaient ce thème que pour leurs clients anglais. Le vase exposé au Musée d'Angoulême, celui de Port-Berteau et le tesson recueilli au Breuil-Bertin (Pl. XVI, n° 8) démontrent que ce décor recherché par la clientèle anglaise était aussi apprécié en Saintonge.

b) Les écus. — Certains vases sont décorés uniquement d'écus. Deux exemplaires sont exposés au Musée de Saintes. Le premier est un vase élancé qui est orné de deux écus de grande taille, divisés chacun en quartiers, dont deux en position opposée sont striés de lignes brunes, le tout recouvert d'une fine glaçure verte (Pl. IV, n° 1). L'autre, dont la forme trapue se rapproche du pégau, a trois écus : deux sur la panse, ornés de chevrons, le troisième sous l'anse, beaucoup plus petit, ne présente que quelques traits obliques. Au Musée de Niort, ce décor se retrouve sur un pégau ; les écus striés obliquement sont encadrés dans un grand rectangle (Pl. XIV, n° 5). Les écus se rencontrent, en plus petite taille, associés aux décors à l'oiseau ; ils sont placés au-dessus du corps de l'oiseau (Pl. XIII, n° 7, et pl. XI, n° 3).

c) Les trèfles. — C'est un décor trifolié qui se place sous l'anse. On le rencontre sur la plupart des vases polychromes, plus particulièrement sur les vases décorés d'oiseaux ou d'écus (Pl. XI, n°s 1 et 3, et pl. XIII, n°s 7 et 8). Il se trouve généralement à l'extrémité d'une tige peinte sur l'anse.

d) Les décors floraux. — Sous cette dénomination, on range des décors qui affectent le dessin de rinceaux (Pl. XIII, n° 2). Les sites des Châteliens, du Breuil-Bertin et de Merpins en ont livré de nombreux témoignages, ainsi que des souterrains-refuges. L'exiguïté des tessons ne permet pas d'en retracer des dessins aussi complets que celui de Londres (Pl. XIII, n° 8).

e) Les décors lignés. — Une extrême variété se manifeste dans les décors formés de lignes peintes, droites, ondulées. La panse des vases peut être ornée de bandes horizontales ou verticales ou bien obliques (Pl. II, n° 2 ; pl. IV, n°s 2 et 3 ; pl. V, n° 1). Parfois ces lignes obliques s'entrecroisent pour former un quadrillage.

f) Les décors en relief. — Sur le bord des vases polychromes apparaissent aussi des faces moulées et peintes. Aux Châteliens, une belle collection a été recueillie qui réunit des moulages d'une mauvaise exécution et d'autres un peu plus soignés. La plupart présentent des arcades sourcilières accentuées et soulignées de marron foncé. Le nez est long et proéminent ; la bouche, parfois absente, est souvent simplement balafree, mais il arrive que quelques-unes soient bien dessinées et peintes en marron. Sur certains moulages, les cheveux sont ramenés sur le front, formant une frange. Deux demi-cercles, l'un vert, l'autre marron, cernent le bas du visage (Pl. XII, n°s 5 à 8).

Cruches à décors incisés

Ces décors sont relativement rares et leur répartition est inégale. De tous les sites prospectés, c'est celui d'Echillais qui, de loin, détient le plus de tessons présentant ce décor. Les cruches, revêtues d'un engobe marron plus ou moins foncé, étaient incisées à travers l'engobe jusqu'au cœur de la pâte. La fine glaçure qu'elles recevaient ensuite révélait, par transparence, les lignes jaune clair de la pâte tranchant sur l'engobe coloré. Port-Berteau a livré une portion de cruche portant des chevrons incisés (Pl. I, n° 2). Au Musée de Saintes est exposé un vase dont le col et le haut de la panse sont ornés de lignes verticales alternativement droites et ondulées (Pl. IV, n° 2).

G.C. Dunning (25) a observé sur des vases trouvés en Angleterre des écus incisés ; il signale aussi des signes gravés sous le pied des vases, qu'il interprète comme des marques de tâcherons. De tels signes ont été signalés aux Châteliens (Ile de Ré) (Pl. XIII, n°s 3 à 5).

(25) G.C. DUNNING, *op. cit.*

C. — LES MORTIERS

Sous ce vocable sont rangés des vases épais dont la forme rappelle celle des mortiers de pierre ou de marbre. Malgré l'épaisseur des parois, ils n'étaient vraisemblablement pas destinés à cet usage.

La pâte est généralement blanche, parfois rosée, le dégraissant est abondant. Le bord forme un gros bourrelet façonné en repliant la pâte sur elle-même vers l'extérieur et en ménageant un creux. Pour éviter des accidents de cuisson, de multiples trous partant de l'extérieur vers le creux du bourrelet transpercent le bord. Ces récipients sont généralement pourvus d'anses ; sur le dessus se rencontrent des protubérances avec parfois un déversoir. Le décor est abondant et varié : bandes verticales digitées et striées avec un peigne à trois dents ; chapelet de figures humaines moulées, plus ou moins rapprochées et disposées sur le bord externe. Le mortier de Chadenac (Charente-Maritime) (26) a des têtes en relief rattachées au bord par des cylindres de terre. Dans la généralité des cas, elles sont simplement appliquées. Ce motif de têtes humaines qui apparaît sur les premiers vases balustres, puis sur les vases polychromes et sur les réchauds se maintiendra jusqu'au XVII^e siècle. Cette prédilection était déjà marquée dans les sculptures des églises romanes où corbeaux, chapiteaux et voussures s'ornaient de têtes naïves et stylisées. A la technique du modelage en haut relief et grossier de l'époque médiévale succéderont à la Renaissance le mascarons et les moulages en bas relief dont le Musée de Saintes possède quelques pièces remarquables.

Les mortiers étaient recouverts d'une glaçure vert tacheté, assez épaisse. En Aunis et Saintonge, outre celui de Chadenac, on en a recueilli des fragments aux Ouillères, à Port-Berteau, à Fouras, à Saint-Maigrin et à Merpins (Pl. I, n° 4). Un bel exemplaire recueilli au cimetière Sainte-Catherine de Bergerac est exposé au Musée de cette ville. S'agit-il d'un produit saintongeais ? Certaines caractéristiques qui s'apparentent aux productions de La Chapelle-des-Pots : forme, glaçure, décors feraient pencher en faveur de cette hypothèse. Les moulages des faces humaines offrent un curieux détail : des petits disques de couleur marron, quadrillés par estampage, marquent la place des yeux. Des disques identiques ornent le dessus du bord du mortier. A Bergerac, un autre fragment de mortier est exposé, mais il appartient vraisemblablement à la Renaissance.

D. — LES PÉGAUS

A propos des vases balustres, on observe que l'on passe par transitions insensibles des pégaus aux vases élançés. Il semble que le pégaus a conservé pendant une longue période et dans une large répartition géographique des traits spécifiques : absence de col, gros bec ponté, anse rubanée et surtout cette forme trapue qui résulte d'un diamètre à la panse sensiblement égal à la hauteur du récipient. Peut-être y a-t-il lieu de prendre en considération que les pégaus qui nous sont parvenus ont été trouvés dans des sépultures généralement antérieures au XII^e siècle et que les vases rituels étaient le plus souvent de petite taille. Il n'est pas impossible qu'à la même époque, l'usage de cruches ait eu cours pour les besoins domestiques. Au XIII^e siècle, l'emploi de cruches funéraires de 20 cm de hauteur est attesté.

Les musées régionaux exposent quelques pégaus (Pl. XIV, n° 7, et pl. VII, n° 6), mais les précisions chronologiques font totalement défaut. Un vase qui, par sa hauteur, s'éloigne un peu du pégaus, est exposé à Saintes. Avant de recevoir sa glaçure verte, la panse avait été ornée de bandes obliques d'engobe brun foncé (Pl. V, n° 4).

(26) MAUFRAS. Nécropole de la Chapelle à Chadenac, *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. VII, p. 144 et suiv. — A Merpins, on a recueilli des fragments de mortier avec têtes humaines très en relief.

E. — LES URNES

Sous cette appellation, on range des petits vases à goulot étroit surmontant une panse plus ou moins sphérique, le plus souvent sans anse et dont la hauteur varie généralement entre 12 et 15 cm et le diamètre à la panse oscille entre 9 et 11 cm. Parfois le col est à peine marqué, donnant à l'urne un aspect piriforme (Pl. VII, n°s 1 et 5 ; pl. VI, n°s 2 et 3). La plupart présentent un goulot épais avec, sur le bord extérieur, une cannelure plus ou moins importante ; d'autres ont le bord éversé.

Il y a lieu de distinguer les urnes en terre brute et les urnes émaillées.

Urnas en terre brute. La pâte est jaunâtre ou rosée. Grossièrement tournées, quelques urnes aux parois épaisses portent des marques de tournage sur la panse (Pl. VII, n°s 4 et 5). Les fonds sont souvent bombés ; lorsqu'ils sont plats, ils ont été détachés à la ficelle.

Urnas glaçurées. La pâte est blanche, mais les parois sont épaisses. Les décors sont simples : gros relief de tournage (Pl. VI, n° 8), incisions parallèles horizontales (Pl. VI, n° 6), décors ondés alternant avec des cannelures sur la panse et sur le bord extérieur des goulots (Pl. VII, n° 1, et pl. XIV, n° 1). Ce type de décor se retrouve sur deux urnes identiques : l'une au Musée des Beaux-Arts de Saintes, l'autre au Musée d'Orbigny à La Rochelle. Signalons aussi une urne dont la panse est revêtue d'écaillés, au relief accentué (Pl. IX, n° 1).

Les glaçures vertes possèdent les caractères de celles de La Chapelle-des-Pots.

F. — LES PETITES CRUCHES A GOULOT

Elles sont relativement rares. Certaines sont de petite taille (Pl. V, n° 5). La cruche découverte en 1971, lors de la mise au jour des fondations de l'église cistercienne de l'île d'Aix, présente des caractères particuliers. Le goulot est relié à l'ouverture par une étroite bande de terre ajourée par une croix (Pl. XVIII, n° 1). L'émail jaune qui la recouvre semble révéler une fabrication étrangère à la Saintonge. Une urne du Musée d'Orbigny (Pl. X, n° 4) est post-médiévale, mais ses décors et son émail assez archaïque la placent au tout début de la Renaissance.

G. — LES POTS

Ils se présentent comme des vases ventrus, le plus souvent plus larges que hauts, de taille variable allant de 10 cm de hauteur pour les plus petits (généralement à destination funéraire) jusqu'à 30 cm et au-delà pour les vases culinaires. Ils ont une panse arrondie avec un bord éversé qui forme à l'intérieur une courbure ou une large cannelure plus ou moins prononcée (Pl. V, n° 2 ; pl. XII, n°s 1 à 3 ; pl. XVII, n°s 1, 4, 5). Toutefois, quelques exemplaires ne présentent pas cette cannelure (Pl. VIII, n° 3, et pl. IX, n° 6). En général, les fonds sont plats avec les marques d'un détachement à la ficelle ; d'autres sont bombés vers l'intérieur. Si les pots de petite taille sont sans anse (c'est le cas pour les vases trouvés dans les sépultures), les plus grands en sont munis ; presque toujours rubanées, elles s'attachent à la lèvre et descendent sur la partie supérieure de la panse. Notons un vase tripode (Pl. II, n° 4). Les becs verseurs et les goulots sont rares (Pl. XVII, n° 3).

La pâte est blanchâtre, tirant parfois sur le jaune ou l'ocre. Exceptionnellement, ils sont en pâte rosée, voire même rouge brique. Le dégraissant est abondant, composé de sable avec parfois des inclusions de graviers et de chamotte. Les parois sont relativement minces. Sur certains tessons, ceux notamment des Houillères du Breuil-Magné, on aperçoit une couche intérieure grise. La surface est souvent rugueuse. Sous l'effet de la cuisson, la surface des poteries en argile blanche se colore parfois en rosé ou en gris.

Peu fréquents, les décors sont cependant variés. Les reliefs se résument à des cordons digités (Pl. XV, n°s 1 et 2 ; pl. XVII, n°s 5 et 8) ou roulettés (Pl. XVI, n°s 5 et 6). Les motifs estampés ne sont pas absents : ceux du dépotoir de Saint-Symphorien sont originaux (Pl. XVII, n°s 6, 7, 9 et 10). Un vase des Châteliers porte des rosaces imprimées sur le dessus du bord, à la naissance de l'anse (Pl. XII, n° 1). Aux Houillères du Breuil-Magné, des cercles pointés ont été observés.

Les pots ornés de dessins à l'ocre sont rares. Ce sont de larges traits courbes lestement tracés sur la panse. On en a rencontré aux Châteliers (Pl. XII, n° 2), au Musée d'Orbigny (Pl. X, n° 1), au Musée de Saintes (Pl. V, n° 2), à Saint-Maigrin, et surtout à Merpins.

Peu nombreux sont les pots émaillés ou recouverts d'une glaçure. Certains gisements comme celui de Saint-Symphorien n'en ont pas livré. Sur celui des Houillères, les tessons revêtus de glaçure sont exceptionnels. Un fragment de grand vase au Breuil-Bertin est recouvert intérieurement d'une épaisse glaçure verte tachetée alors que l'extérieur ne présente que quelques rares coulures accidentelles.

H. — LES RÉCHAUDS

Désignés aussi sous le nom de « chauffoirs », de « chauffètes » ou « chaufètes » (27), ils ont connu une grande vogue jusqu'au xvii^e siècle sans grand changement typologique. Ceux de la période médiévale portent parfois, sur les languettes qui surmontent le bord, des moulages de figures humaines identiques à ceux qui ornent les mortiers (Pl. II, n° 2). La glaçure verte qui les recouvre, tachetée et ponctuée, permet de les différencier de ceux de la Renaissance, de même forme, mais dont l'émail est plus uniforme et les modelages plus artistiques. Des tessons ont été recueillis sur divers gisements de Saintonge (Pl. XVI, n°s 1 à 3). Trois chauffoirs de ce type ont été dragués dans l'Isle, entre Saint-Denis et Guitres (Dordogne), mais une description trop brève ne permet pas une attribution à la Saintonge (28).

I. — LES BIBERONS

Viollet le Duc (29) donne le nom de biberon à un curieux récipient dissymétrique dont une partie est en forme de tonnelet et l'autre conique. Un goulot encadré de deux anses est situé à la partie supérieure. Ces vases sont une survivance d'une forme déjà répandue aux temps gallo-romains. Lors des fouilles d'une *villa rustica* près de Marennes (30), il en a été trouvé. Le Musée de Rochechouart (Haute-Vienne) en expose un exemplaire. Les fouilles de Port-Berteau ont livré de nombreux tessons de « biberons » (Pl. III, n° 1) qui peuvent être attribués au moyen âge en raison de leur pâte et de la minceur des parois. Au Musée d'Orbigny, un récipient présente une partie conique très réduite (Pl. VII, n° 7) qui préfigure l'évolution vers le tonnelet qui deviendra à la mode après la Renaissance.

J. — LES GRANDS VASES A PROVISIONS

Ils sont peu représentés, aussi bien dans les collections des musées que dans les tessons recueillis au cours des fouilles archéologiques. Aux Houillères

(27) LACURIE DE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire Historique d'ancien français*.

(28) Communication de M. GADE, *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XXXIII, p. 28.

(29) VIOLETT LE DUC, *Dictionnaire du Mobilier*, t. 2, p. 32.

(30) C. GABET, La céramique gallo-romaine recueillie à Pépiron (Charente-Maritime), *Gallia*, t. XXVII, 1969, fasc. I, p. 14, fig. 3.

du Breuil-Magné, à Saint-Symphorien, aux Ouillères de La Chapelle-des-Pots et aux Châtelières, ont été recueillis des tessons dont l'exigüité ne permet pas de reconstitution (Pl. XV, n^{os} 1 et 2 ; pl. XVII, n^{os} 4 et 5).

K. — LA VAISSELLE PLATE

Au moyen âge, la vaisselle plate est surtout en métal. Nous sommes tentés de ranger à cette période deux écuelles trouvées à Port-Berteau dont la forme des oreilles est une copie de celles des écuelles en métal (Pl. III, n^{os} 2 et 3).

Les Châtelières ont livré des tessons de grands plats revêtus de décors peints sur un engobe blanc. Malheureusement ces tessons sont exigus et très altérés.

EVOLUTION TYPOLOGIQUE

Pour le très haut moyen âge, en dehors des céramiques paléochrétiennes ou wisigothiques aux décors très caractéristiques, il faut bien reconnaître que, dans les siècles suivants, la poterie a laissé peu de témoignages en dehors des objets trouvés dans les sépultures sur lesquels les rapports des découvertes n'apportent pas de précisions chronologiques.

Cependant, les découvertes effectuées dans les cimetières des abbayes les plus anciennes apportent des éléments de présomption. C'est le cas pour le pégau découvert à l'île d'Aix, touchant les fondations de la chapelle primitive, dans un sarcophage. La fondation du prieuré remonterait au XI^e siècle (31).

Il en est de même pour les urnes (Pl. VI, n^{os} 4, 6, 7) et le vase (Pl. IX, n^o 5) du Musée d'Orbigny qui ont été recueillis en 1891 par Musset (32) au cimetière de Saint-Romuald, dont la fondation remonterait au X^e siècle (33). C'est à l'emplacement du château féodal de Châtelailon détruit par Guillaume d'Aquitaine en 1130 (34), qu'ont été trouvés des urnes et des pégaus (Pl. VII, n^{os} 4 à 6).

Les caractères archaïques des tessons du dépotoir de Saint-Symphorien inclinent à penser que ce gisement pourrait remonter vers le X^e siècle. Un fragment de *tegula* y a été recueilli ; mais c'est là un élément de datation peu probant puisque cette tuile, d'origine gallo-romaine, a été fabriquée au-delà des temps barbares à une époque qui n'a pas été précisée.

Telles sont les observations touchant la poterie du haut moyen âge. Ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle que quelques jalons chronologiques apparaîtront.

Les témoignages chronologiques Parmi ces documents seront cités d'abord deux vases dont les lieux de fabrication ne sont pas identifiés, puis les vases balustres et polychromes de La Chapelle-des-Pots ; enfin, une petite statuette datable par des détails vestimentaires et d'autres témoignages.

1^o Le vase de Guitinières. Dans une cachette aménagée dans une cave ancienne, creusée au pic dans le calcaire, se trouvait un pot, entièrement recouvert de terre, contenant un grand nombre de monnaies : deniers de Touraine, du Poitou, de la Marche, d'Angoulême, etc., dont les datations s'échelonnent de la fin du XII^e au début du XIII^e siècle (35). Ce vase de couleur ocre

(31) *Insulam que vulgariter vocatur Aias*. BRUEL, *Recueil des Chartes de Cluny*, t. IV, pp. 181-182, n^o 2983.

(32) MUSSET, Fouilles à Châtelailon, *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente Inférieure*, t. X, 1891, p. 153.

(33) Cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers, p. 318 : *in terra Sancti Romardi in vicaria Alniense*.

(34) C. GABET, La mouvance de Châtelailon, *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, t. II, n^o 9, 1971.

(35) A. BRONFENBRENER, Le trésor de Guitinières, *Revue numismatique*, 6^e série, t. XI, 1969, pp. 271 à 288 ; 3 planches.

très claire est muni de deux anses (Pl. XIV, n° 6). Le dégraissant sableux assez abondant confère à la paroi extérieure un aspect rugueux (36).

2° Le vase de Tugeras. Au pied du mur nord de l'église de Tugeras (Charente-Maritime), dans un sarcophage se trouvait un pégau (Pl. XX, n° 2). Une pièce de monnaie recueillie dans la terre de remplissage semble dater ce vase, au plus tard du XII^e siècle (37). Les autres vases illustrant la planche XX ont été trouvés dans ce cimetière (38).

3° Les vases balustres. Les archéologues anglais se sont particulièrement attachés à la chronologie des vases balustres et polychromes. Dunning (39) estime que les premiers vases saintongeais importés en Angleterre sont les vases balustres émaillés verts ou à décors incisés sur engobe.

A cet égard, il y a lieu de souligner que le gisement d'Echillais n'a pas livré de vases polychromes, alors que parmi les nombreux tessons de vases balustres, il y a une notable proportion de décors incisés. Nous aurions là, pour ce site, un *terminus ad quem* qui date du même coup la poterie commune blanche, malheureusement très fragmentée, qui était également produite en ce lieu. C'est dans la première moitié du XIII^e siècle que se placeraient les premières importations de vases balustres en Angleterre, tandis que les vases saintongeais se seraient répandus au XIII^e siècle, quelques-uns au XIV^e, et très peu au XV^e. Ainsi, ajoute Dunning, l'étendue de la datation de la céramique recouvre bien la durée de l'Empire angevin.

4° Les vases polychromes. Dans les fouilles de l'abbaye des Châteliers, des châteaux du Breuil-Bertin et de Fouras, des tessons de vases balustres et polychromes ont été recueillis au même niveau sans qu'on puisse distinguer une stratification. En Angleterre, la poterie polychrome serait datée avec une certaine précision, car on en a découvert à l'emplacement des châteaux construits sous Edouard I^{er} ou occupés sous son règne. La période des importations se trouve donc restreinte entre 1280 et 1310 (40). On pourrait s'étonner de ce trafic commercial étant donné les hostilités, suivies de courtes trêves, entre les royaumes française et anglaise. En fait, il semble bien que les relations commerciales entre la Saintonge et l'Angleterre ne furent jamais totalement interrompues. En 1230, année critique au point de vue politique, après le retour de La Rochelle dans le giron de la France, les marques d'activité sont particulièrement importantes. Par la suite, des dérogations, puis l'attribution de sauf-conduits et même le paiement d'amendes légères prévues pour ceux qui contrevenaient aux prohibitions de vente ont permis des échanges commerciaux (41). Dans les périodes les plus tendues, les Flamands jouèrent le rôle d'intermédiaires (42). Lorsqu'en 1259, Saint Louis a remis en fief le duché d'Aquitaine au roi d'Angleterre, la Charente constituait la limite nord du fief : Saintes se trouvait en Aquitaine et La Chapelle-des-Pots en Poitou ; mais cette limite, qu'il ne faut pas considérer comme une frontière, n'interdisait pas les échanges commerciaux.

5° La statuette de Saint-Maigrin. Ce curieux objet est parfaitement daté par les singularités de son costume. Dans les souterrains du château de Saint-Maigrin (Charente-Maritime), de nombreux tessons de céramique médiévale ont

(36) GAILLARD, *Le trésor féodal de Guittinières*, *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, n. s., 1^{er} vol., 2^e livraison, p. 86.

(37) Ce denier a été examiné par M. Bronfenbrener.

(38) GAILLARD, Rapport de fouilles dactylographié adressé M. le Directeur de Circonscription de Poitiers.

(39) DUNNING, *op. cit.*

(40) DUNNING, *op. cit.*

(41) Yves DOSSAT, Projet de création de port au confluent de la Charente et de la Boutonne à l'époque d'Alfonse de Poitiers, *Bulletin de Philologie et d'Histoire*, 1966, t. II, p. 95.

(42) G. MUSSET, Les Flamands et les communes de l'Ouest de la France, *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente Inférieure*, 1893, t. XII, pp. 165. 168

été recueillis. Parmi les objets figurait une petite statuette dont la base est brisée, mesurant 8 cm de hauteur, recouverte d'une glaçure verte tachetée, relativement épaisse. Elle représente un personnage dont les fossettes, au coin de la bouche, expriment une certaine jovialité. Les détails vestimentaires sont curieux : étroit vêtement, cagoule à longue queue. Dans l'œuvre de Quicherat (43), on relève une illustration qui reproduit une miniature de 1360 qui représente un gentilhomme ainsi vêtu. Dans ses commentaires, l'auteur ajoute : « Tandis que le corps était emprisonné dans le plus étroit vêtement qu'on eût jamais vu (...), la coiffure prit au contraire une ampleur excessive. On eut d'immenses chaperons dont la cornette fut allongée au point de venir battre les jambes comme une queue de bête ». Sur la statuette, la queue a été repliée et est attachée sur le dos. Les détails des vêtements ne laissent aucun doute sur la datation au XIV^e siècle de cette statuette qui rivalise, du point de vue artistique, avec les meilleures créations de la Renaissance.

6° Autres éléments de datation. Des pièces de mobilier accompagnant des poteries ont été trouvées dans des sarcophages. Une crosse d'évêque (44) et un chandelier (45) ont permis de dater approximativement les vases qui les accompagnaient.

Sens de l'évolution Les rares données qui précèdent ne permettent pas de tracer un tableau assuré de l'évolution typologique des poteries. Ce serait un jeu facile, en apparence logique, d'établir, en partant des pégaus, par transitions progressives, une série de vases choisis dans les collections, et aboutissant aux plus élancés des vases balustres. Bien qu'il soit certain que l'évolution ait joué dans ce sens, il serait imprudent d'en fixer chronologiquement les différentes étapes. J.-C. Hurst a souligné (46) que les fouilles de Southampton ont livré une importante série de vases balustres, de formes et de tailles variées, gisant sur un même horizon chronologique.

Nous savons bien peu de choses sur l'évolution de la poterie dans la période de transition entre la fin de la période médiévale et le début de la Renaissance. Il est vrai que pour cette période, la Guerre de Cent ans et ses séquelles, qui ont ruiné la Saintonge et plongé le peuple dans une misère profonde, suffisent à expliquer ce silence.

CONCLUSION

Cette étude sur la poterie médiévale saintongeaise, qui avait été ébauchée dans une étude précédente (47), recèle de larges lacunes, aussi bien au haut moyen âge qu'à l'approche de la Renaissance. Autre lacune volontaire : celle des carreaux de pavage dont de nombreux spécimens ont été recueillis ces dernières années. Cette branche de production est également attestée à La Chapelle-des-Pots. Leur étude est en cours par MM. Robert et Boucard, qui en détiennent une belle collection provenant des Châteliers. Par contre, des précisions ont pu être apportées sur une production qui atteint son apogée au XIII^e siècle et dont il n'est pas encore possible de fixer le déclin. Son ère d'expansion géographique, tant en France que dans les pays riverains de la mer du Nord, témoigne de ses qualités et de la faveur dont elle jouissait auprès d'un large public. Cette faveur ne se démentira pas après la Renaissance où ses nouveaux produits seront recherchés dans les pays du nord-ouest de

(43) QUICHERAT, *Histoire du costume en France*, pp. 231 et 238.

(44) K.J. BARTON, *op. cit.*

(45) Fouilles à Chailles. *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. 9, 1889, p. 99.

(46) J.C. HURST, *op. cit.*

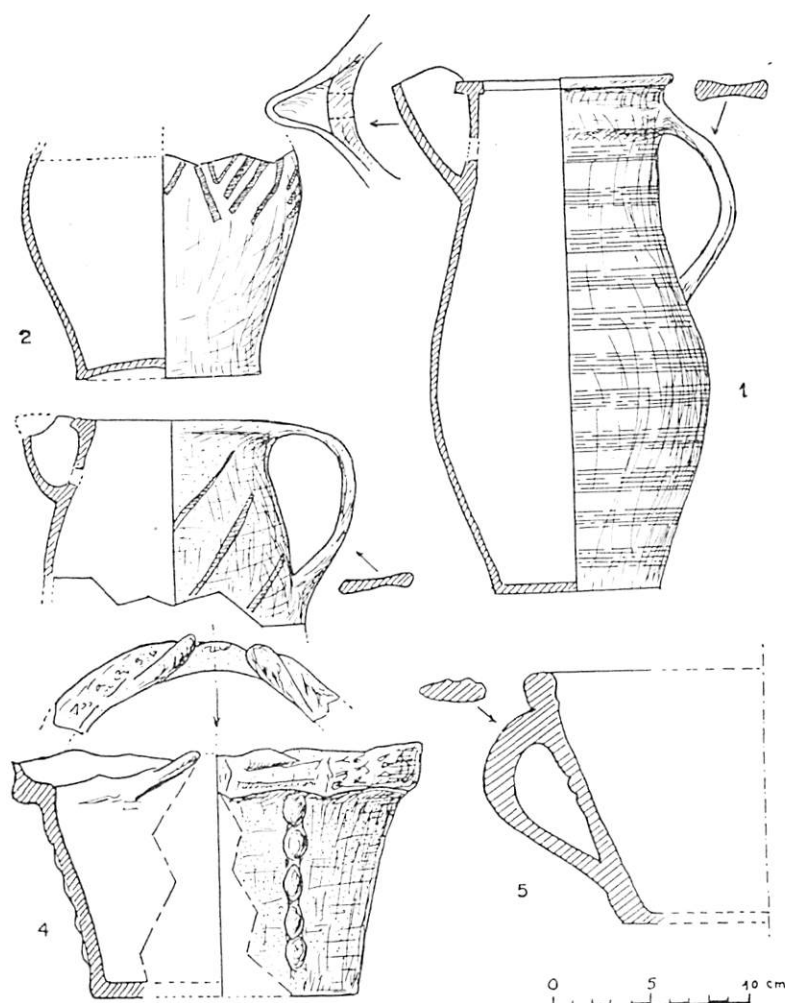
(47) DAVID et GABET, *La céramique saintongeaise du XII^e au XVII^e siècle*. Etude ronéotypée en attendant sa publication.

l'Europe. Au xvii^e siècle, avant l'apparition de la vaisselle blanche à émail stannifère, les potiers chapelains exporteront leurs produits en Louisiane et au Canada.

Qu'il nous soit permis de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche : tous les archéologues qui nous ont fait part de leurs découvertes et qui nous ont confié leurs collections (48), M^{me} Hours, maître de Recherches au C.N.R.S., et M. Petit, chef de laboratoire de céramique des Musées de France, qui nous ont apporté un précieux concours technique, et M. de Boüard, qui nous a encouragés à entreprendre ce travail.

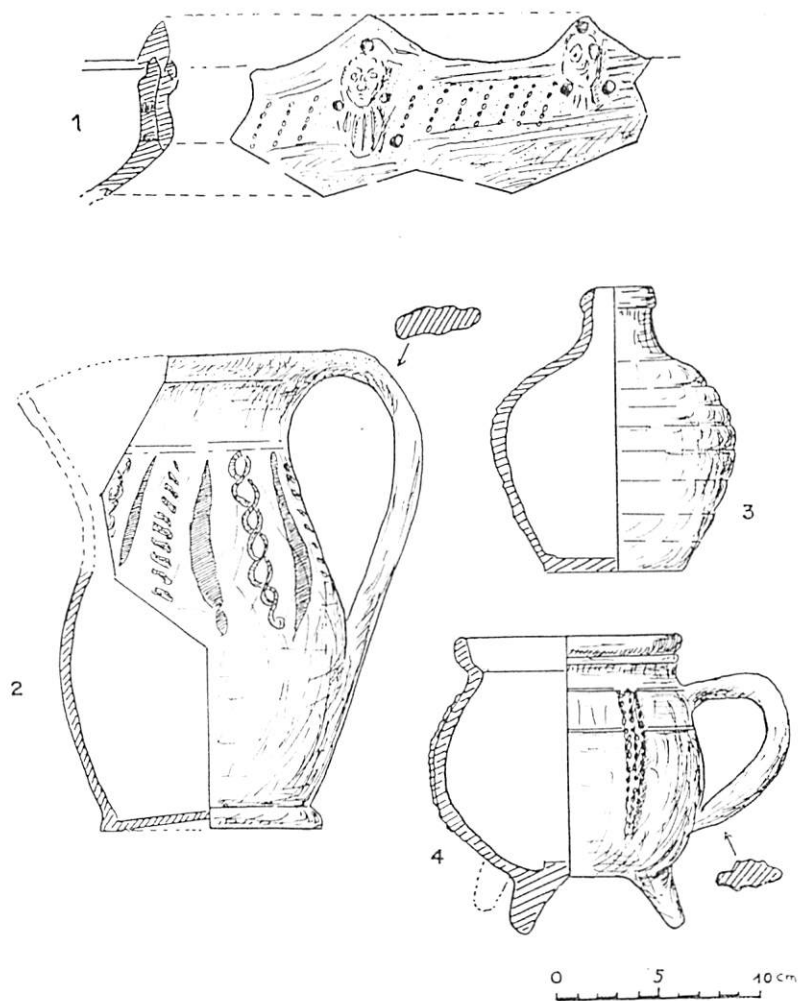
P. DAVID et C. GABET.

(48) Tout particulièrement : MM. Froin, l'abbé Métayer, l'abbé Héraud, Robert, Lassarade, Gaillard, le groupe de Merpins, etc.



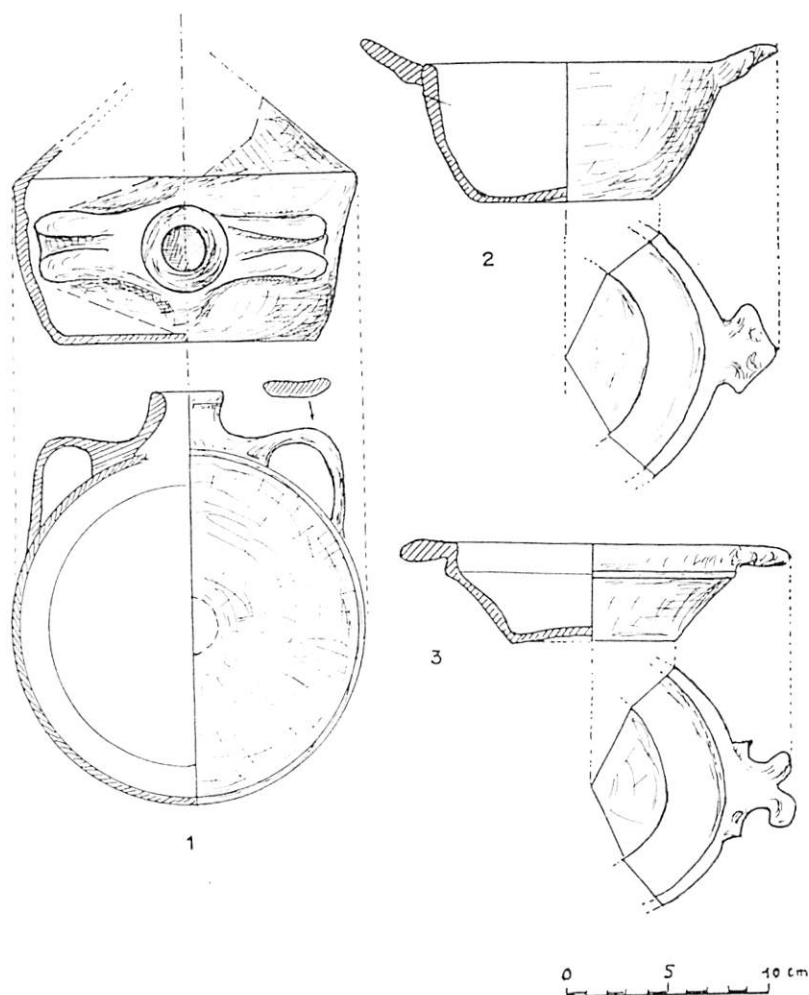
Pl. I

Port-Berteau (Coll. Froin, Musée de la Soc. de Géographie de Rochefort)



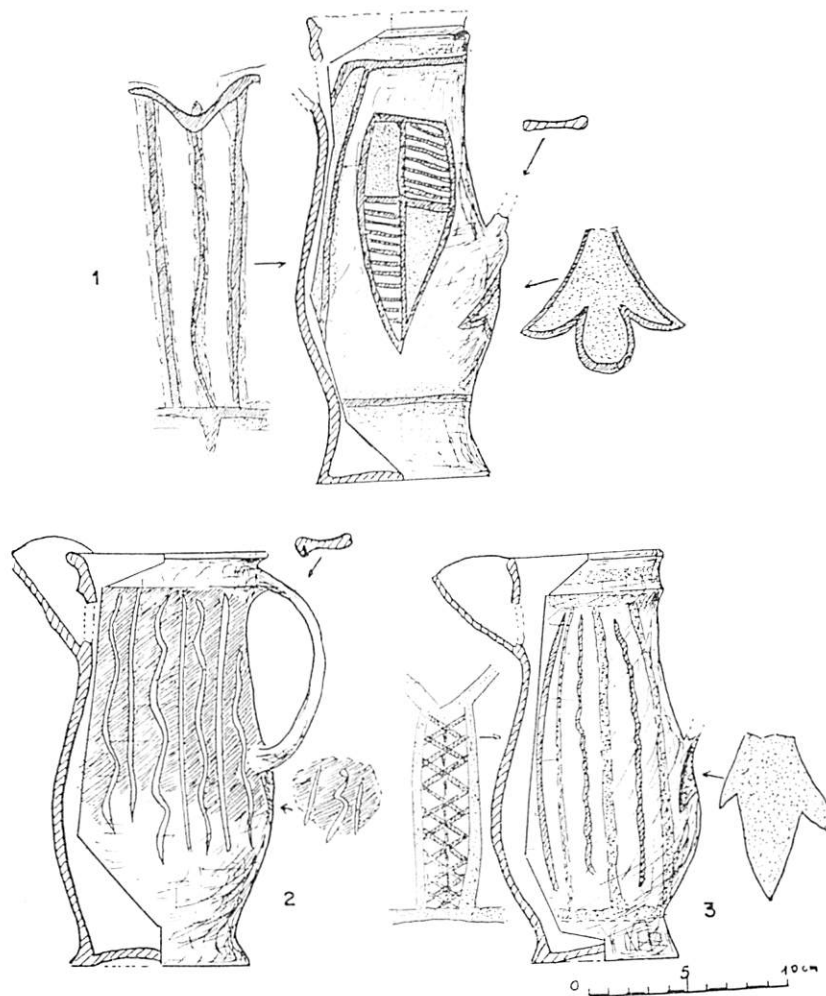
Pl. II

Port-Berteau (Coll. Froin, Musée de la Soc. de Géographie de Rochefort)

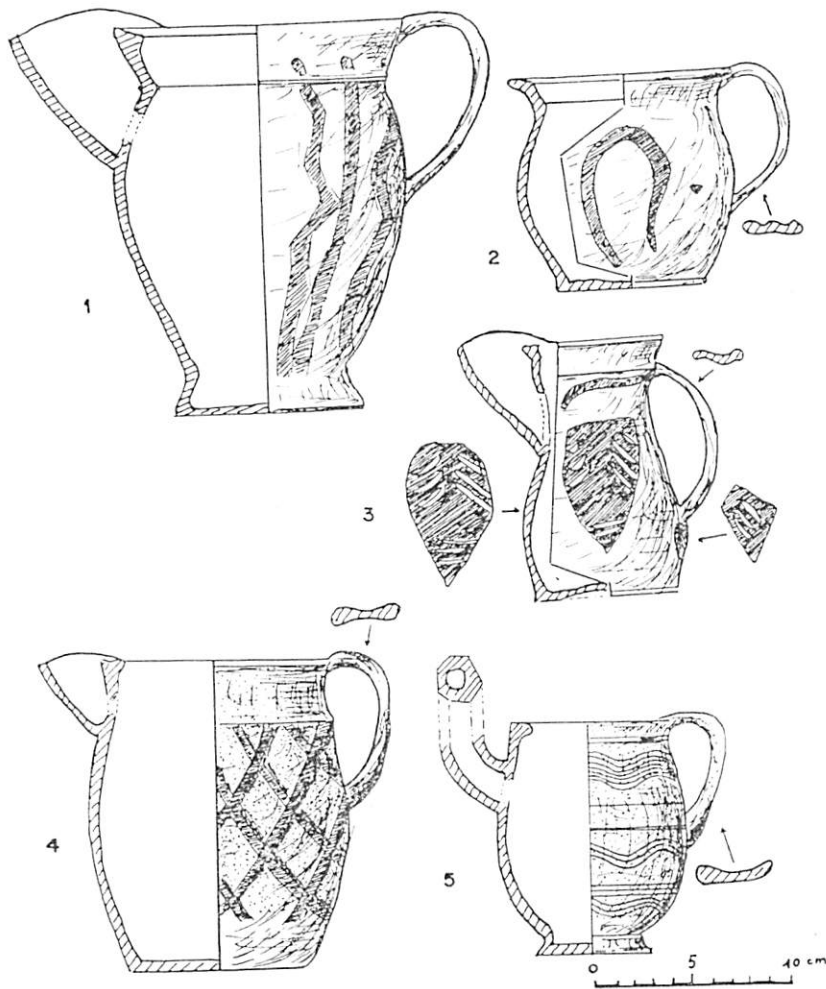


Pl. III

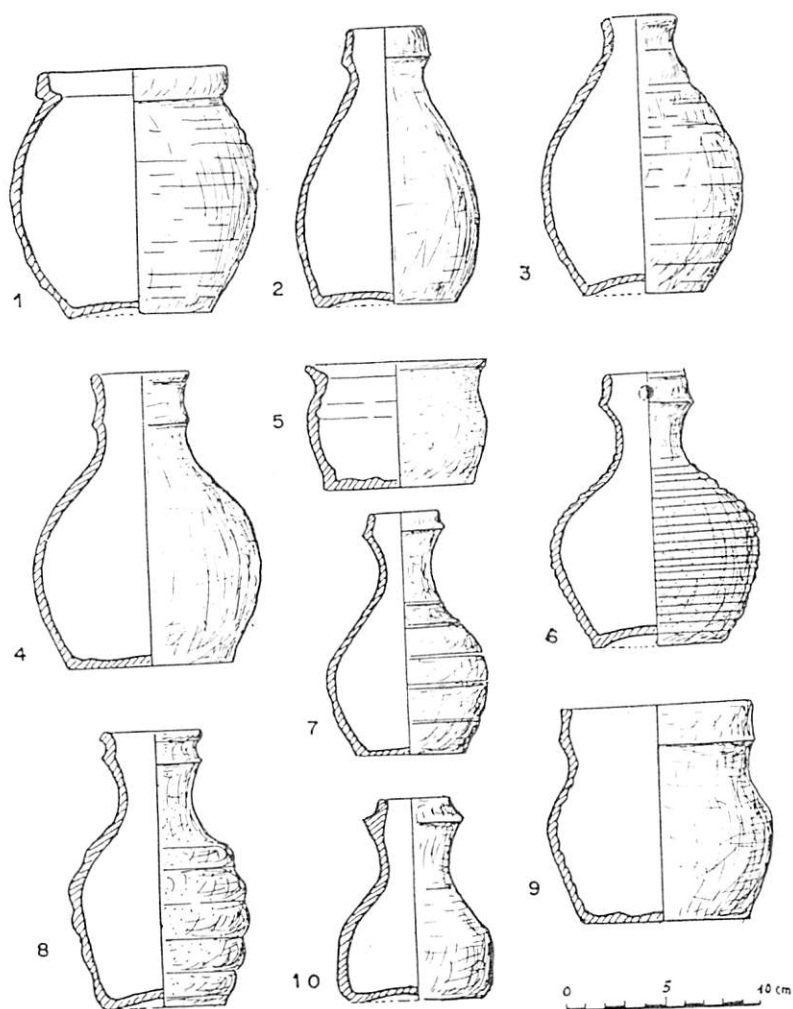
Port-Berteau (Coll. Froin, Musée de la Soc. de Géographie de Rochefort)



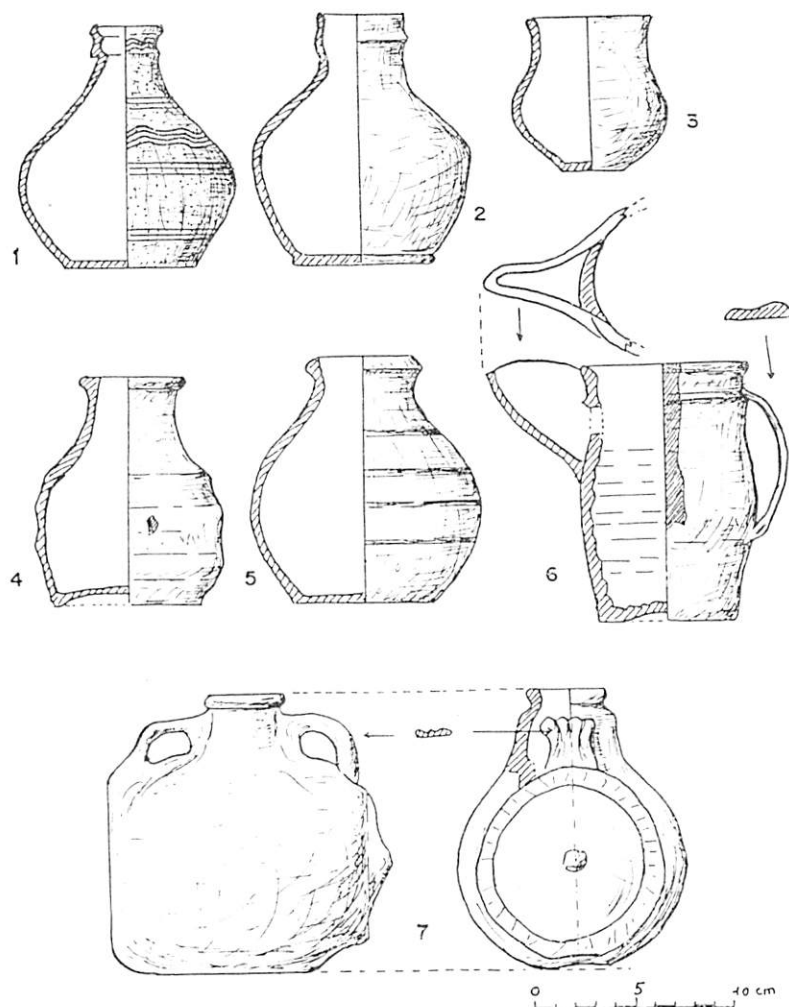
Pl. IV. — Provenances diverses (Musée des Beaux-Arts, Saintes)



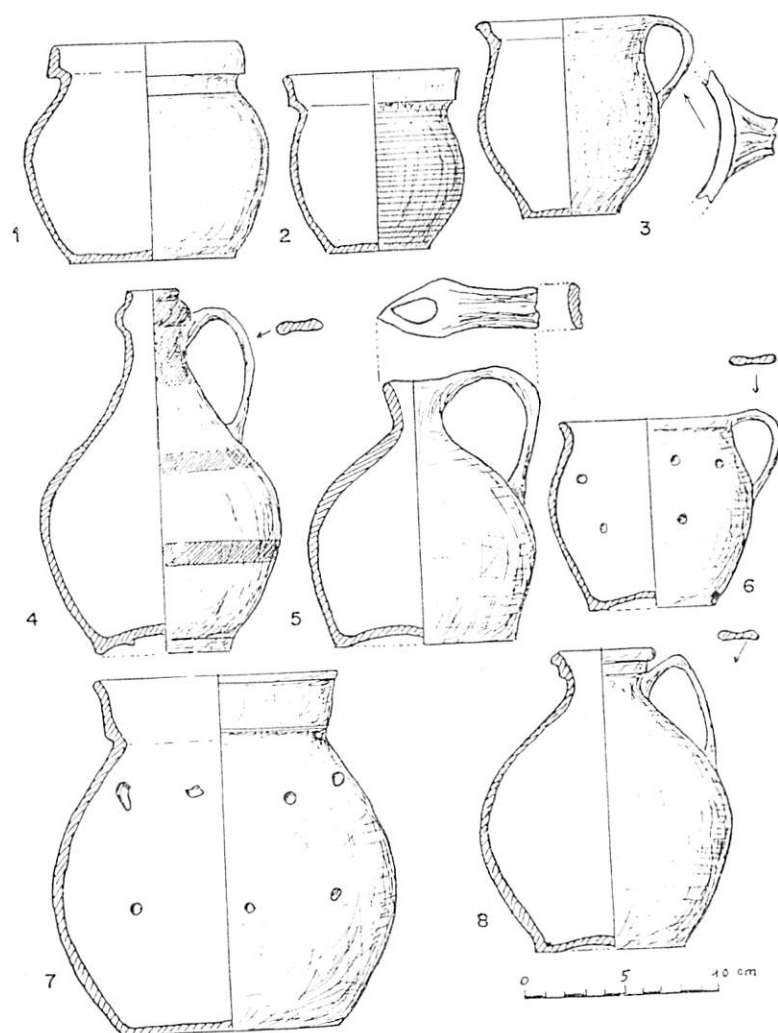
Pl. V. — Provenances diverses (Musée des Beaux-Arts, Saintes)



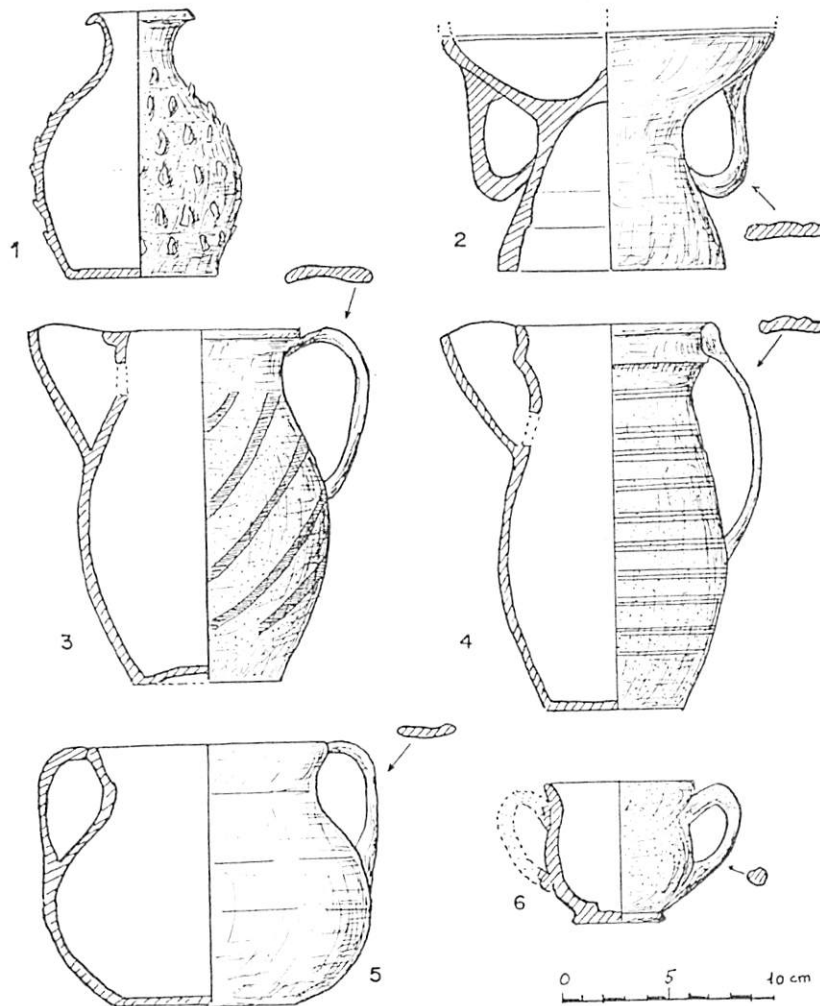
Pl. VI. — Provenances diverses (Musée d'Orbigny, La Rochelle)



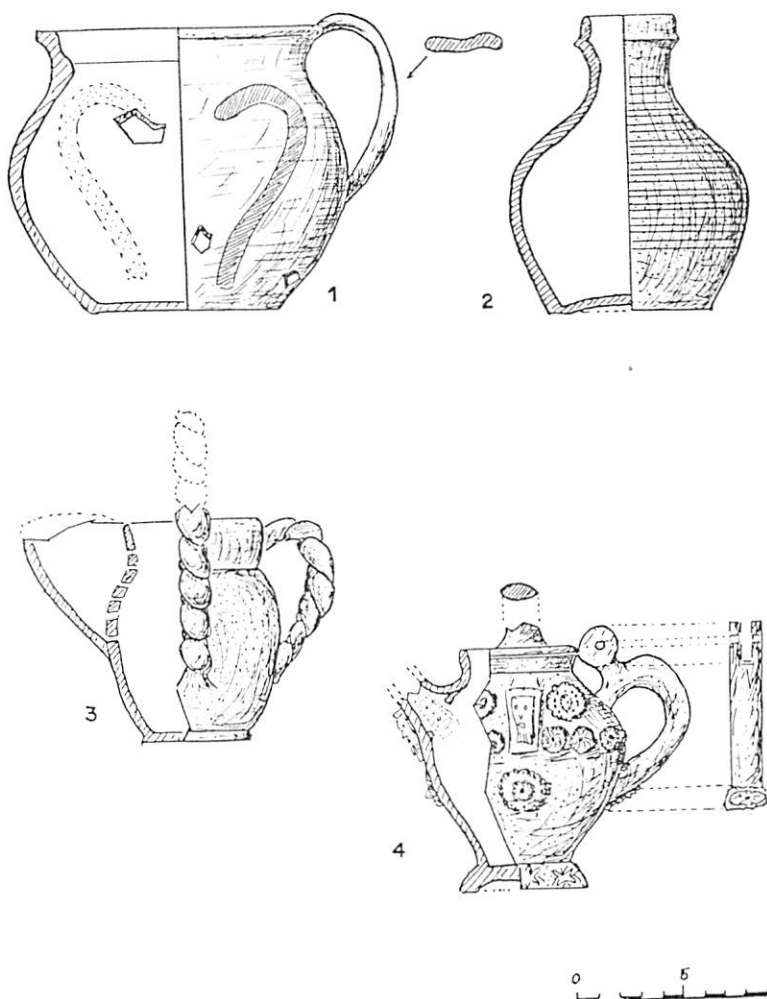
Pl. VII. — Provenances diverses (Musée d'Orbigny, La Rochelle)



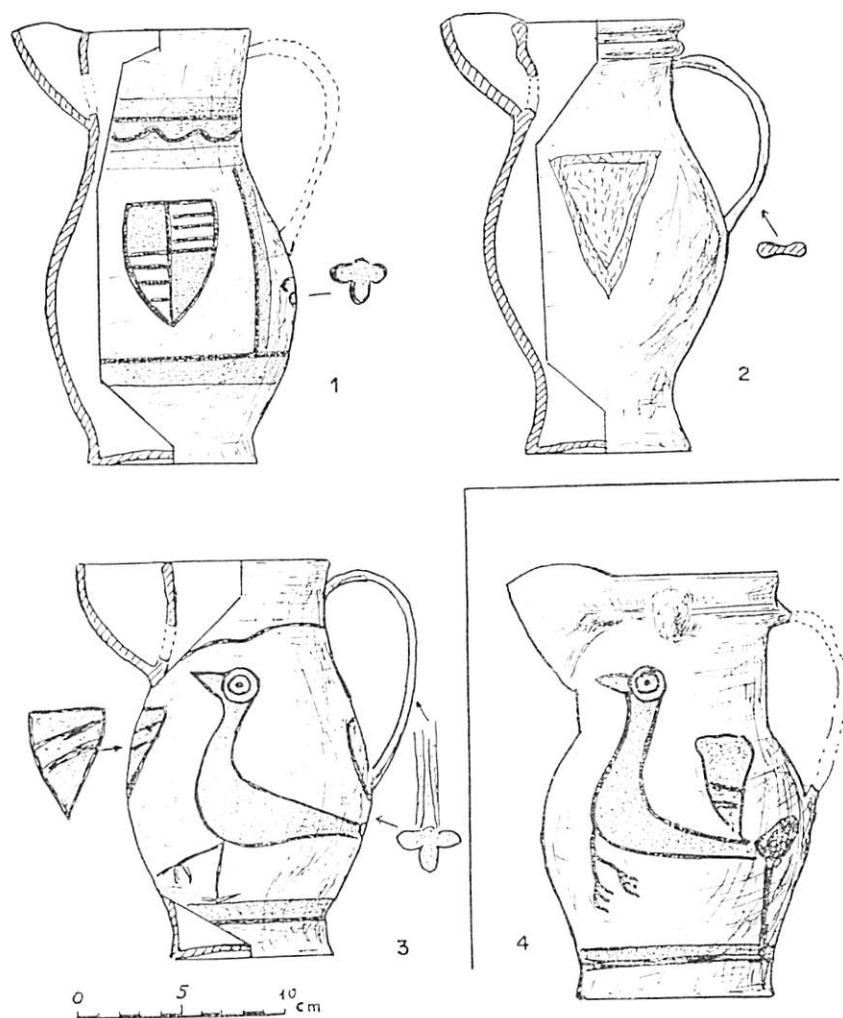
Pl. VIII. — Provenances diverses (Musée d'Orbigny, La Rochelle)



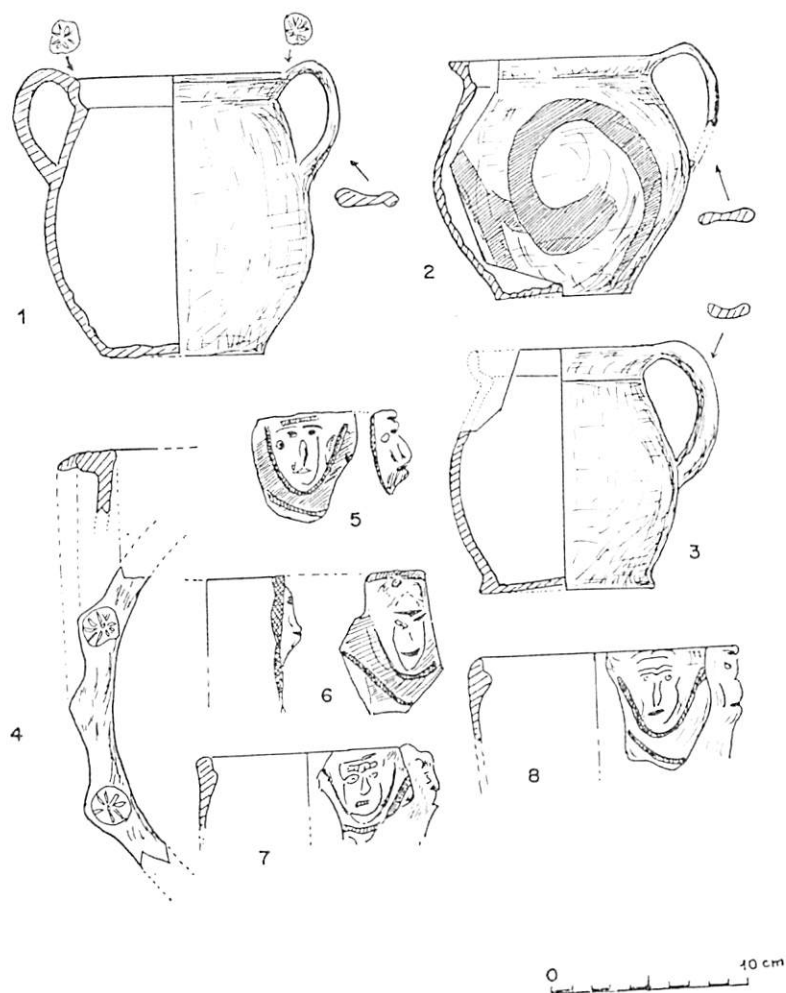
Pl. IX. — Provenances diverses (Musée d'Orbigny, La Rochelle)



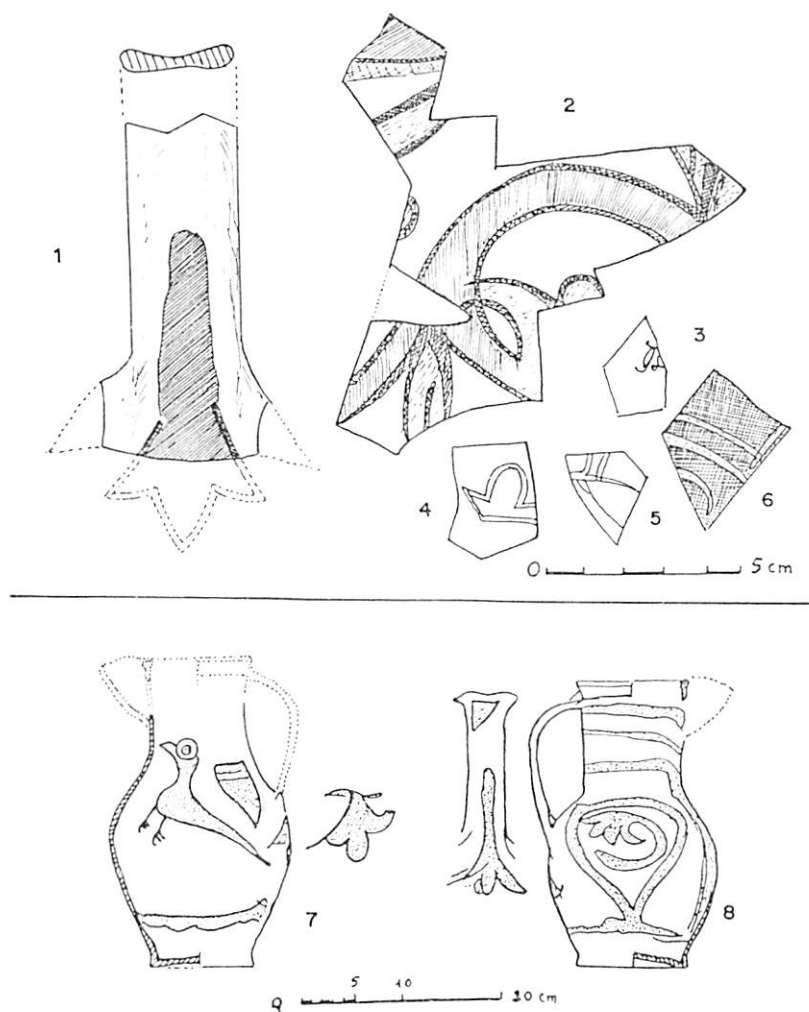
Pl. X. — Provenances diverses (Musée d'Orbigny, La Rochelle)



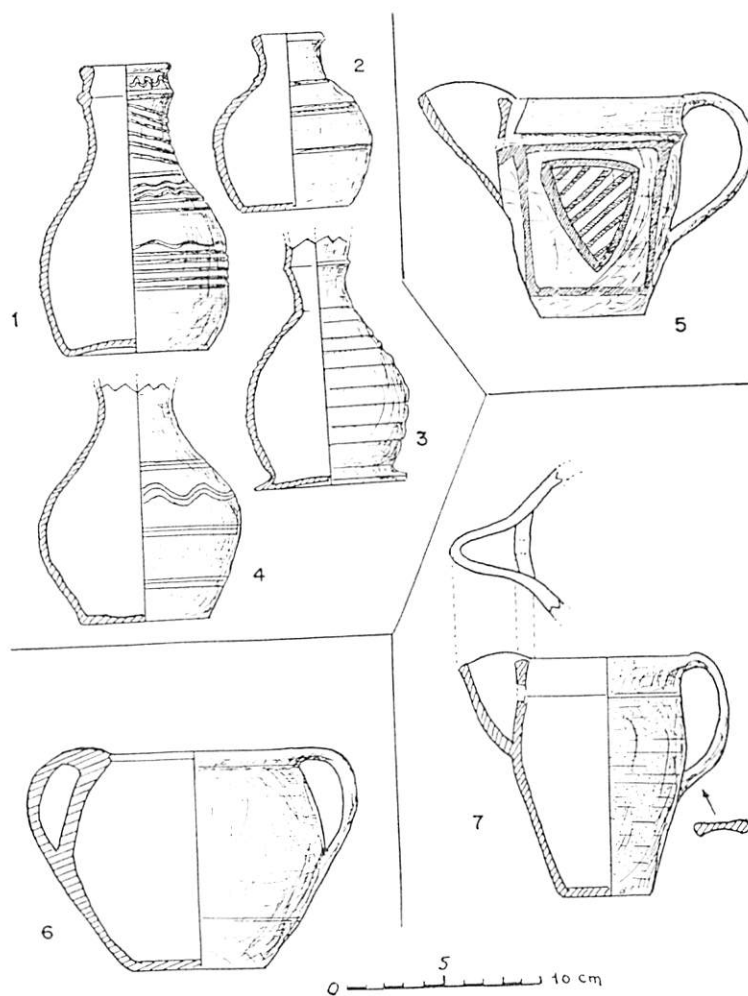
Pl. XI. — N^{os} 1 à 3 : Musée d'Angoulême ; n^o 4 : Coll. Froin, à Saint-Xandre



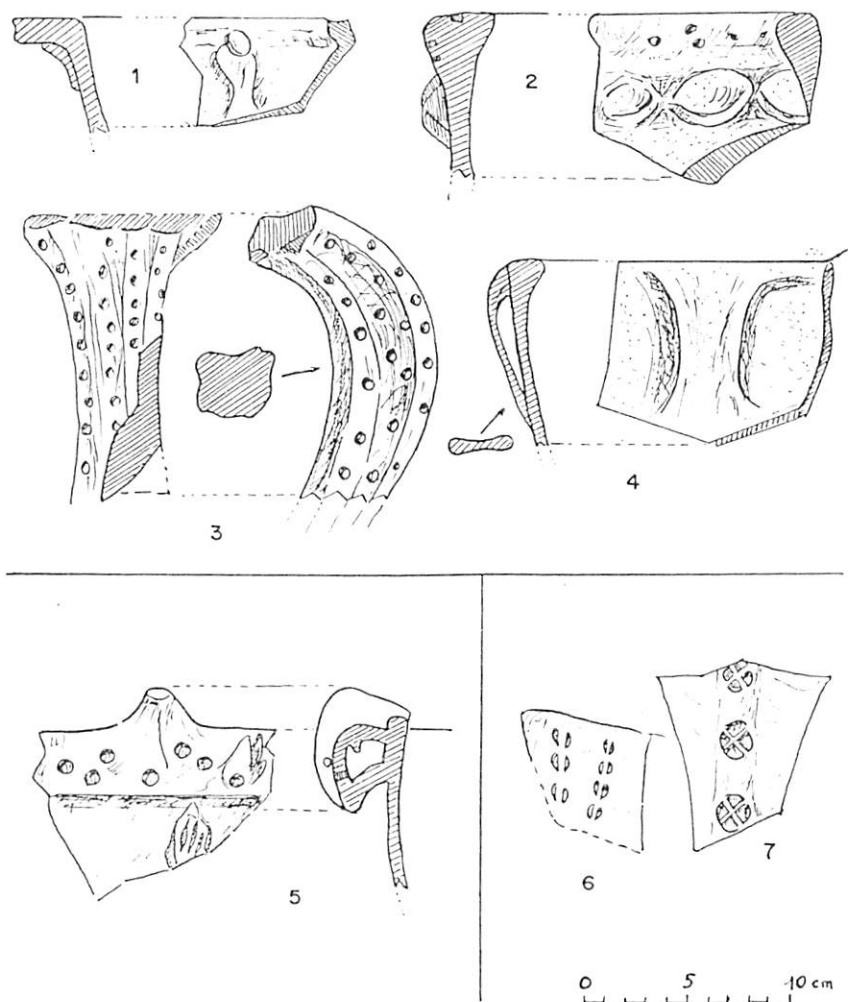
Pl. XII. — Les Châteliers (actuellement au Musée de Rochefort)



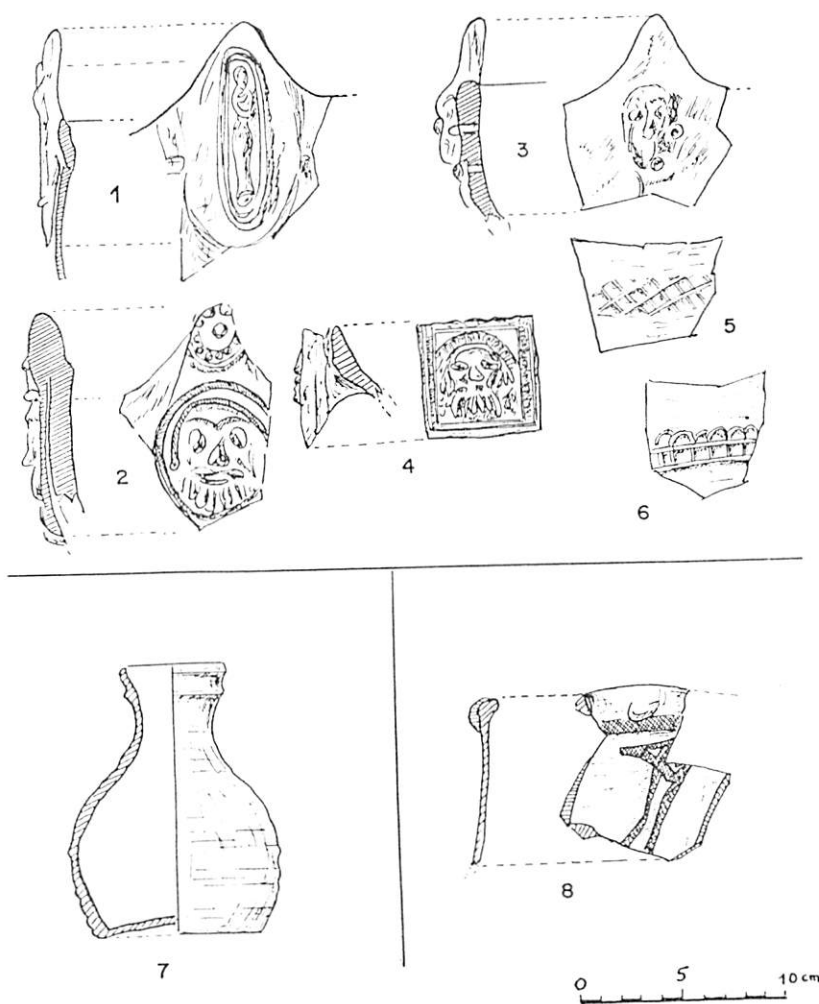
Pl. XIII. — Nos 1 à 6 : Les Châteliers (actuellement au Musée de Rochefort) ;
nos 7 et 8 : London Museum (d'après K.J. Barton)



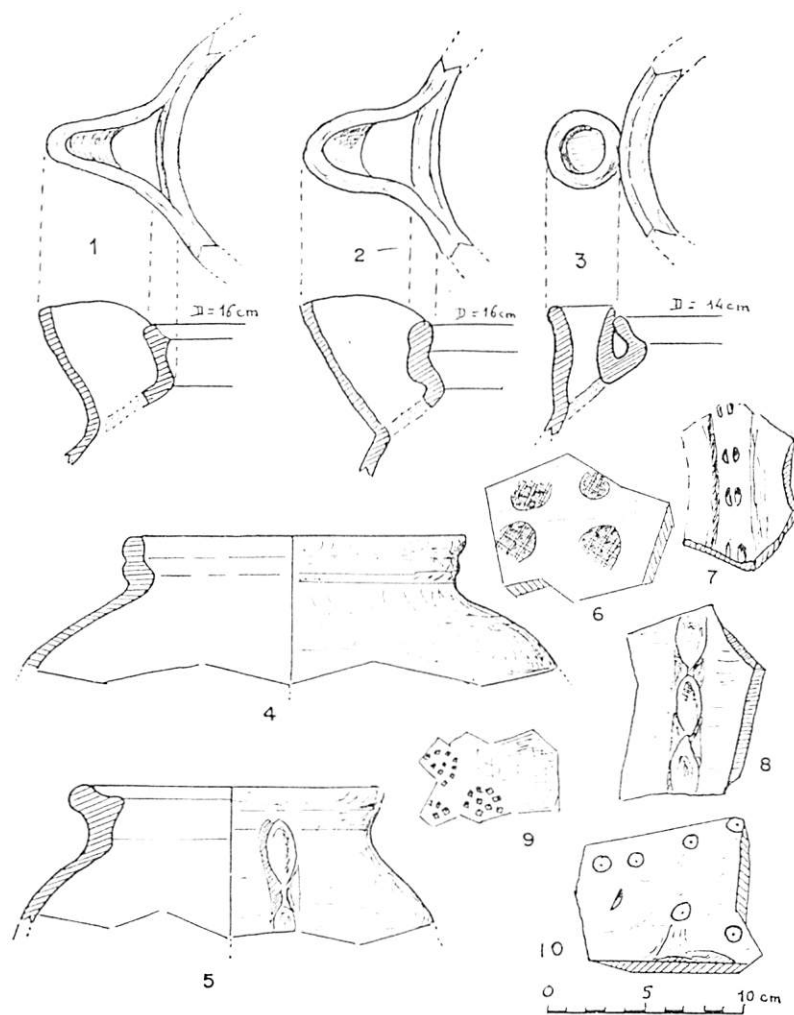
Pl. XIV. — Nos 1 à 4 : Musée de Saint-Jean-d'Angély ; n° 5 : Musée de Niort ;
n° 6 : Coll. Gaillard, à Guitinières ; n° 7 : Musée de Rochefort



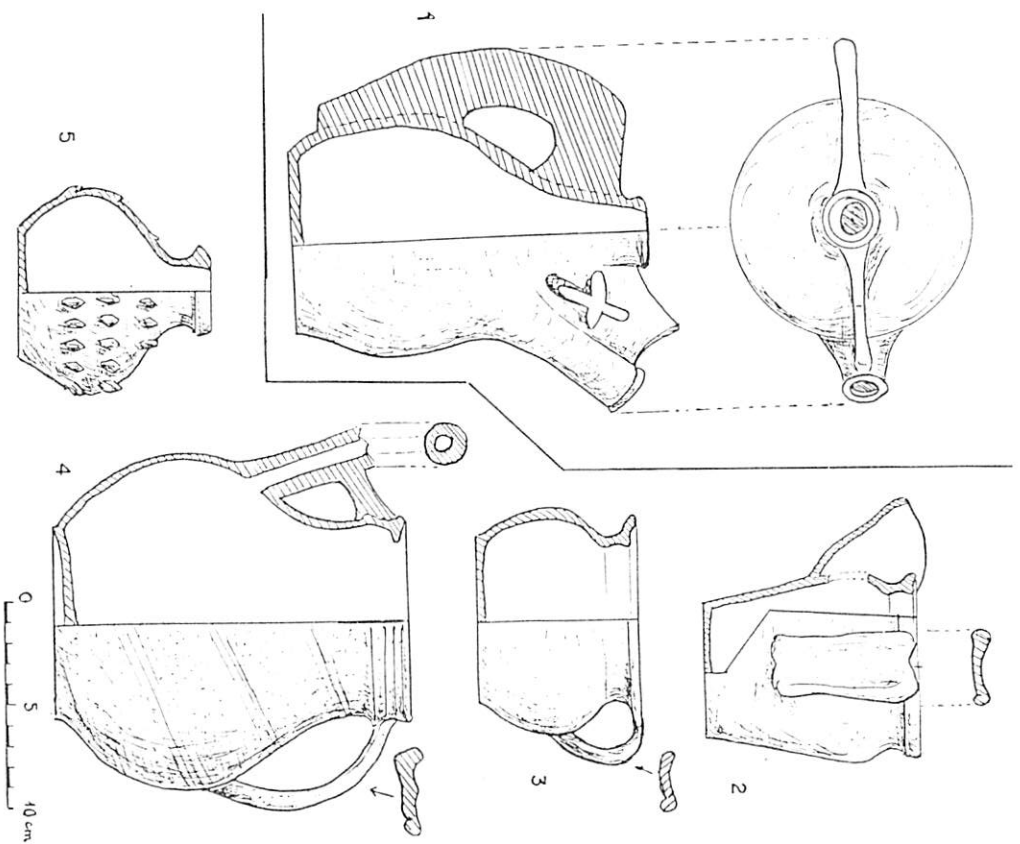
Pl. XV. — N^{os} 1 à 4 : Les Houillères du Breuil-Magné (Musée de Rochefort) ;
 n^o 5 : Les Ouillères de La Chapelle-des-Pots (Musée de Rochefort) ;
 n^{os} 6 et 7 : Echillais (Musée de Rochefort)



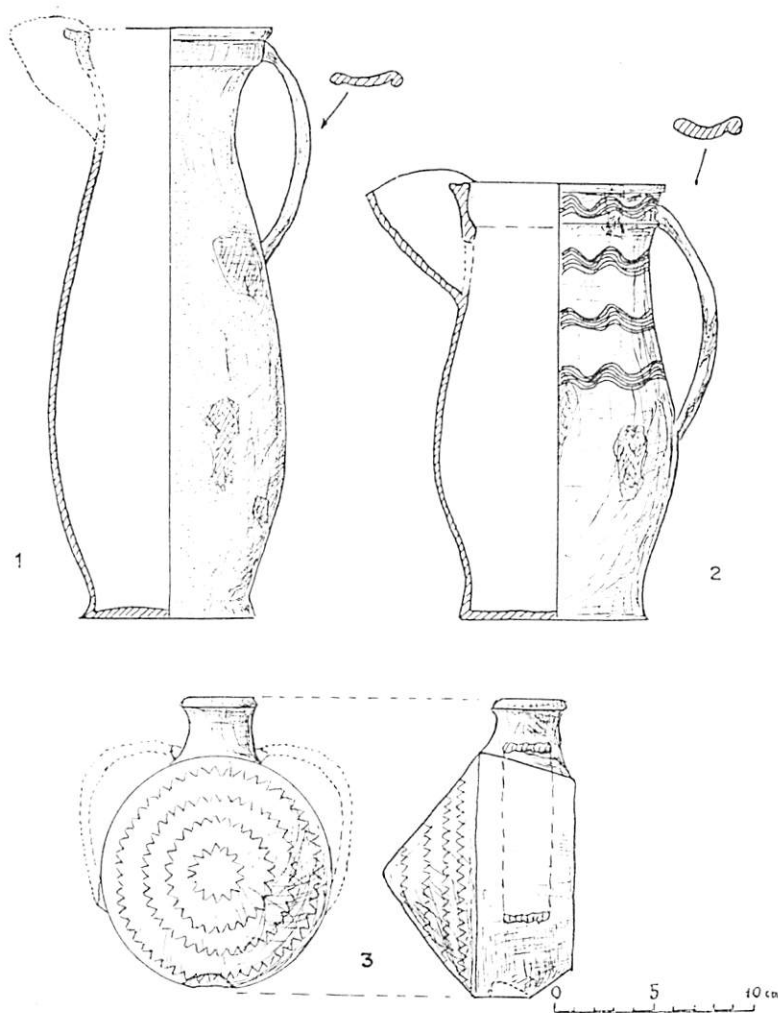
Pl. XVI. — Nos 1 à 6 : Coll. de M. le Curé de Champagne (Charente-Maritime) ;
 n° 7 : Yves, Char. Marit. (Musée de Rochefort) ; n° 8 : Le Breuil-Bertin
 (Coll. de M. l'abbé Métayer, à La Rochelle)



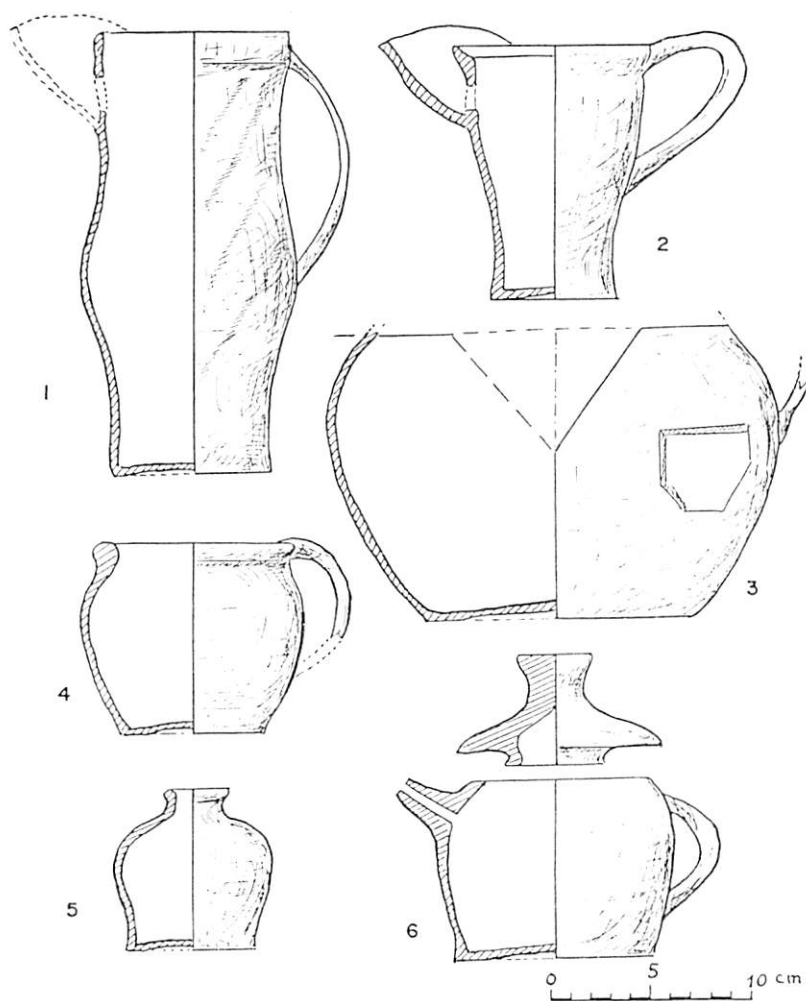
Pl. XVII. — Saint-Symphorien (Musée de Rochefort)



PL. XVIII. — N° 1 : Ile d'Aix (Bâtimens de France, La Rochelle) ;
 nos 2 à 5 : Musée de Cognac



Pl. XIX. — Provenances diverses (Musée de Cognac)



Pl. XX. — Tugeras (Coll. de M. Gaillard, à Guitinières, Charente)